

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE
TENUE LE 6 AOÛT 2012 À 20 H 00

POUR LES FINS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUIVANT :

Second projet de règlement no 234-2012 portant sur les usages permis à l'intérieur de la zone REC-1 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012 et 233-2012)

Sont présents :

M. Réal Turgeon, maire
M. Roger Dion, conseiller
M. Daniel Blais, conseiller
Mme Hélène Pelchat, conseillère
Mme Hélène Jacques, conseillère
Mme Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Sont absents :

Mme Guylaine Blais, conseillère
M. Éric Blanchette, conseiller

Monsieur le maire présente et explique le projet de règlement suivant :

No 234-2012 : ce projet de règlement porte sur les usages permis afin d'autoriser les résidences unifamiliales mobiles, dépliables et transportables, à l'intérieur de la zone REC-1.

Après que le maire ait répondu aux questions de l'assistance, la séance de consultation publique est close à 20 h 15.

Adopté ce 4 septembre 2012.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Réal Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Turgeon,
Maire
